



*Pour la protection des fonds portuaires*

# *-Charte-*

## **ORGANISATION MONDIALE DES YACHT-CLUBS ET DES PLAISANCIERS**

**Pour la préservation et la revalorisation des fonds portuaires, pour favoriser un engagement mondial de l'ensemble des ports de plaisance, clubs nautiques, yacht-clubs privés et publics, ainsi que les propriétaires de bateaux et plaisanciers, pour consolider notre collaboration avec les institutions internationales, états, agences gouvernementales et les responsables des administrations oeuvrant de près ou de loin pour des buts similaires, pour mettre en place une politique de prévention efficace, l'O.M.Y.P. a décidé de créer une charte dont les *4 points stratégiques* sont:**

### **1. Les Règles d'or de la gestion durable**

Eduquer et informer les plaisanciers, propriétaires de bateaux et exploitants de marinas aux règles d'or du respect de l'environnement.

- Ne pas rejeter des eaux de cales dans la mer
- Manipuler votre ancre avec précaution pour ne pas abîmer les fonds et ne pas oublier de la récupérer si elle se décroche.
  - Veiller à ne pas déverser du carburant dans l'eau lors du ravitaillement
- Utiliser le plus possible des produits écologiques lors du nettoyage de votre bateau
  - Veiller à limiter les déchets lors de l'entretien de votre bateau/équipement
    - Stationnez votre bateau dans un endroit adapté
- Entreposer les déchets de poissons et de nourriture dans les lieux prévus à cet effet
  - Entreposer les déchets encombrants dans les endroits prévus à cet effet
- Si vous apercevez des déchets abandonnés, récupérez-les et placez-les dans un endroit approprié.
  - Le plus souvent possible, parlez de ces règles autour de vous !

### **2. La Prévention et développement durable**

La double nature des bienfaits - écologiques et économiques - que procure la prévention de la pollution est au cœur de la stratégie de développement durable et constitue la solution la plus efficace pour protéger notre environnement. La prévention de la pollution insiste sur l'élimination des polluants à la source plutôt que sur la gestion des polluants une fois qu'ils ont été produits. Les programmes de prévention de la pollution stimulent les innovations qui contribuent à réduire les charges opérationnelles, à stimuler l'efficacité des opérations et à assurer une protection efficace de l'environnement.

- Organiser des forums et conférences en vue d'informer le grand public
- Organiser des meetings et rencontres pour permettre aux adhérents et aux membres un échange de bons procédés et favoriser une émulation pour l'amélioration des procédés en place.
- Créer un fond d'aide au développement de nouveaux produits non polluant et procédés d'avant-gardes.
- Informer et éduquer aux règles de la gestion durable et offrir solutions concrètes pour combattre localement les causes de la pollution.
  - Implémenter un nouvel état d'esprit plus responsable et conscient des impératifs environnementaux



## *Pour la protection des fonds portuaires*

### **3. Les Commissions**

- Commissions chargées de l'information et de l'éducation
- Commissions scientifiques, chargées de l'identification et de l'analyse des sources de pollution
- Commissions de recherche en vue d'améliorer les services de recyclage et le développement de nouveaux procédés de récupérations
- Commissions d'intervention chargées de la récupération des déchets en surface et en dérive
- Commissions techniques chargées de l'amélioration des infrastructures (équipements de systèmes d'épuration et de recyclage)
- Commissions de recherche de fonds et de financement pour la réalisation des projets

### **4. Les Projets de Management Environnemental**

#### *Les actions prévues à moyen et long terme :*

- Assainissement et revalorisation des marinas, ports et yacht-clubs
  - Programme P.R.O.P.R.E
  - Gestion durable des ressources naturelles
    - Le recyclage des déchets
  - Le remplacement de matériaux et matières premières
    - La prévention, la formation et l'éducation
  - Les méthodes d'approvisionnement écologiques
    - La création de produits écologiques
    - La révision de processus
    - L'adaptation des équipements
  - Le stationnement des bateaux et des véhicules
    - Le nettoyage des embarcations
  - L'entretien et la réparation des moteurs (déchets dangereux)
  - L'entretien et la réparation des coques (sablage et peinture)
- La gestion des espaces verts et des zones tampons (surface perméables)
  - Les services de vidanges
  - Le ravitaillement en carburant
- La gestion durable de déchets d'origine animale et de poisson
  - Le contrôle des plantes et des animaux nuisibles
  - L'éclairage
- Les Installations à l'usage des plaisanciers (toilettes et buanderies)